



**CIRCUIT 4**

6,5 km - 2 h

La Taille haute

**ACCÈS** — ▲ ●

Identique au circuit 1 jusqu'au point 1.

1 (Pour le circuit 1 tourner à droite). Continuer tout droit. Dans un coude s'engager à gauche des barrières blanches. Traverser l'allée du château de Mont-Collier. Traverser la D 88 (*prudence!*) tourner à droite sur 50 m, puis à gauche sur le chemin des Vallées.

3 Identique au circuit 1 jusqu'au point 4.

4 Identique au circuit 2.

**Villeny**

Villaniacum domaine du gaulois Villanius a donné son nom à la commune. L'origine du village remonte aux défrichements opérés par les moines de Marmoutiers à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Son église St-Martin date pour la nef du XII<sup>e</sup> siècle et pour le chœur du XVI<sup>e</sup> siècle. Pendant la guerre de Cent ans les villageois en cas d'alerte se réfugiaient à Chaumont ou à La Ferté-Hubert (Saint-Cyr). Comme le reste de la Sologne Villeny se remit de ses ruines et de ses abandons. Mais suivirent les troubles liés à la répression du protestantisme: l'église fut brûlée par le seigneur de La Motte-Villeny. Il faudra attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir la construction de routes agricoles, en 1805 le rattachement de Bonneville, et le XIX<sup>e</sup> siècle pour que les grands propriétaires mettent au point un plan de sauvetage: agrandissement d'étangs, comblement de marécages. Vers 1880 le village fut entièrement retracé et reconstruit en briques. Tout le petit élevage et les métiers s'y rattachant, avec la culture du chanvre et de la vigne, ont fait vivre jusqu'à 750 habitants.

**CHEMIN FAISANT**

**CIRCUIT 1 :**

- Forêt de chênes et châtaigniers
- Château de Mont-Collier
- Malicorne
- Les Thouards
- Étangs
- Village de maisons de briques

**CIRCUIT 2 :**

- Forêt de chênes et châtaigniers
- Château de Mont-Collier
- Malicorne

**CIRCUIT 3 :**

- Village de maisons de briques
- Traces de grands animaux
- Forêt de chênes et châtaigniers
- Étangs

**CIRCUIT 4 :**

- Forêt de chênes et châtaigniers
- La Malicorne

**UN PEU PLUS LOIN**

- Dhuizon
- La Ferté-Beauharnais
- La Marolle-en-Sologne
- Millançay
- Montrieux-en-Sologne
- Neung-sur-Beuvron
- Saint-Viâtre
- Vernou-en-Sologne
- Yvoy-le-Marron

**VILLENY**



**ACCÈS**

D 15 Orléans

**À VOIR**

Ligny-le-Ribault : tuilerie de La Bretèche et maison du Cerf

*Alimentation - Bar - Journaux - Articles de pêche  
Hostellerie  
Boulangerie  
Chambres d'hôtes, Gîtes ruraux  
Salle multimédia  
Étang communal  
Aire de pique-nique  
Terrain de loisir  
Salle multimédia*

**1 JOUR DE SENTIER,  
8 JOURS DE SANTÉ !**

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- Soyez prudents en période de chasse

**RESPECTER LA NATURE,  
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME**

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune de Villeny avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS  
Tél./Fax : 02.54.56.19.59  
e-mail : rando.41@wanadoo.fr



LOIR-ET-CHER



**VILLENY**

à pied®

**CIRCUIT 1**

16 km  
Les Thouards

**CIRCUIT 2**

8,5 km  
de la Grille  
au Petit Villiers

**CIRCUIT 3**

8 km  
Monrepos

**CIRCUIT 4**

6,5 km  
La Taille  
haute



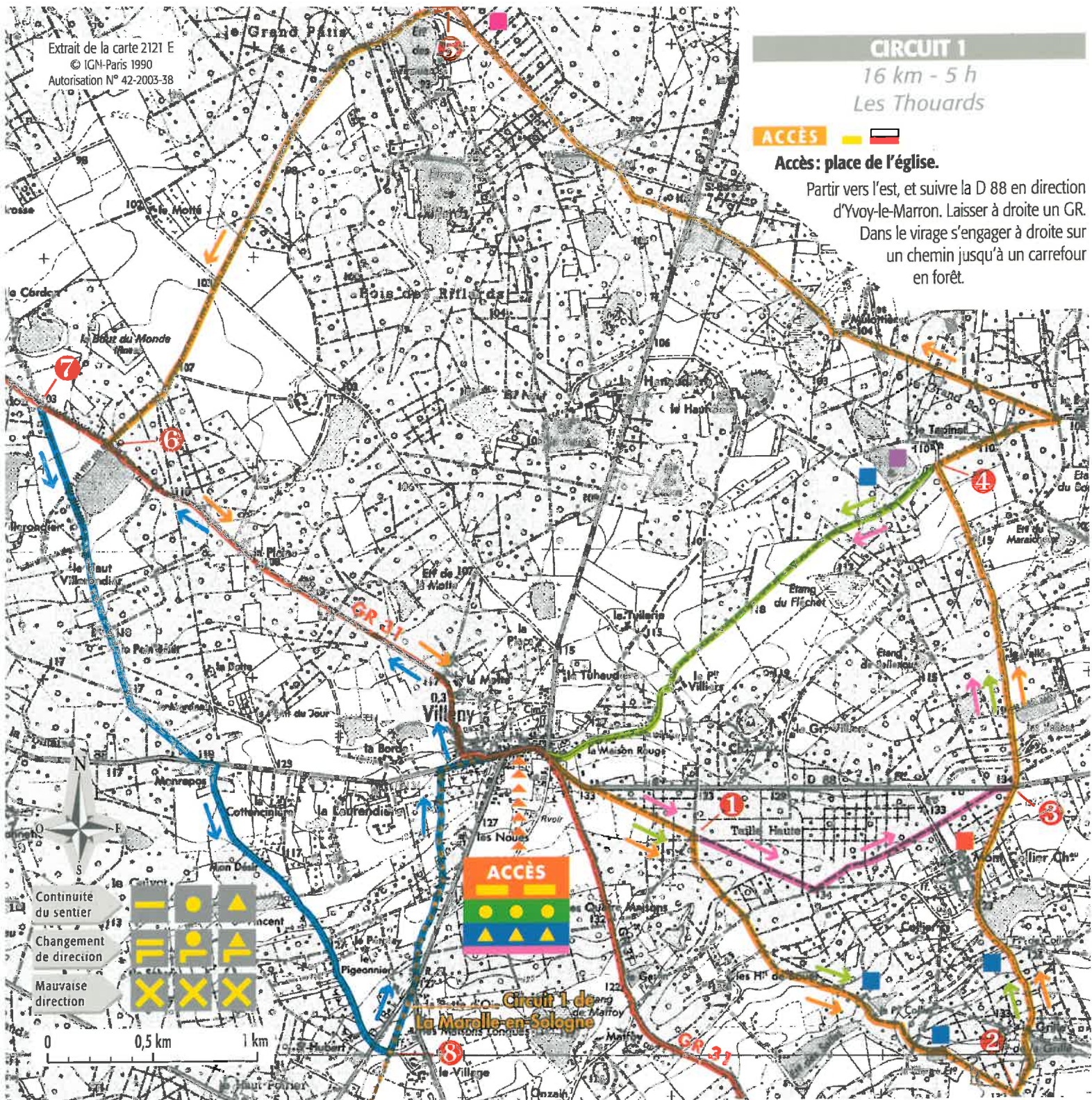
Sologne



Fédération Française de la Randonnée Pédestre







### CIRCUIT 1

16 km - 5 h  
Les Thouards

**ACCÈS** [Orange rectangle]

**Accès: place de l'église.**

Partir vers l'est, et suivre la D 88 en direction d'Yvoy-le-Marron. Laisser à droite un GR. Dans le virage s'engager à droite sur un chemin jusqu'à un carrefour en forêt.

- 1 (Pour le circuit 3 continuer tout droit). Virer à droite sur un chemin marqué "Fontaine de bois". Laisser à droite l'entrée de cette propriété. Passer sur la digue de l'étang du Petit Collier. ■ Laisser à droite l'étang de La Cierge ■.
- 2 En orée de la forêt avec un grand champ à droite, tourner à gauche sur un chemin sous bois. Laisser à gauche des bâtiments. Après l'étang du Collier ■ le chemin vire à droite, laisse apercevoir le château de Mont-Collier ■, puis revire à gauche.
- 3 Traverser la D 88 (*prudence!*) et continuer en direction des Vallées. Laisser à droite la maison des Vallées, puis la ferme de La Vallée et sa faisanderie.
- 4 Face à la grande maison de La Malicorne (sur la carte le Tapinet) ■ (pour le circuit 2 prendre à gauche), s'engager à droite. En forêt, sur un carrefour de chemins privés, en vue de la maison du Bouchet, virer deux fois à gauche sur un chemin herbeux. Passer la ferme des Mulotières. Traverser la D 113 (*prudence!*) et continuer en direction des Thouards. Après 1 300 m laisser à gauche l'entrée des Thouards.
- 5 Sur un carrefour marqué à droite par un panneau 3,5 t, tourner à gauche sur un chemin herbeux. Passer devant la grande maison des Thouards ■. Laisser à gauche l'étang ■. Après 100 m, sur un embranchement suivre à droite. Traverser une plaine entre deux rangées de petits chênes. Croiser un chemin pierreux. Retrouver la forêt et passer sur une grille au sol (*au lieu-dit "le Bout du Monde" il est possible d'apercevoir des sangliers, pas trop farouches ici, mais ne pas s'approcher*).
- 6 (On rejoint le GR 31 [Orange rectangle]) Sur une croisée de chemins marqués par des grilles au sol, s'engager sur celui de gauche. (Pour le circuit 3 prendre à droite). Suivre jusqu'au bourg de Villeny.

### CIRCUIT 2

8,5 km - 2 h 45  
de la Grille au Petit Villiers

**ACCÈS** [Green rectangle]

Identique au circuit 1 jusqu'au point 4.

4 Face à Malicorne ou Tapinet ■, s'engager à gauche (pour le circuit 1 prendre à droite). Devant la ferme du Petit Villiers virer à droite pour revenir à Villeny.

### CIRCUIT 3

8 km - 2 h 40  
Monrepos

**ACCÈS** [Green rectangle]

**Accès: place de l'église.**

(Suivre le GR [Orange rectangle]). Marcher vers l'ouest sur le trottoir de droite. Place de Verdun s'engager à droite sur le chemin de La Motte et de la Plaine. Après 2 500 m (*observer dans la boue du chemin les traces des chevreuils, biches et sangliers*) atteindre un carrefour marqué à gauche par une grille au sol (*de droite arrive le circuit 1*)

6 Continuer tout droit en passant une autre grille au sol.

7 Après 350 m (*on quitte le GR*) virer à gauche en angle aigu sur un autre chemin qui mène tout droit à la D 88 (*prudence!*). La suivre à gauche 80 m et tourner à droite sur un chemin qui mène à la D 18 (*prudence!*). La traverser et continuer en face jusqu'à un ancien transformateur électrique.

8 Tourner à gauche (*On rejoint le circuit 1 de La Marolle* [Green rectangle]). Sur un embranchement de routes (*prudence!*) suivre sur quelques mètres la D 113 en face, puis un chemin herbeux à gauche. Après deux maisons isolées continuer tout droit jusqu'à la D 88 et tourner à droite vers l'église de Villeny.